

Préparation de l'année scolaire 2023-2024

RÉINSCRIPTION

↳ **Attention SVP** – Les inscriptions ne seront effectives qu'avec un dossier constitué complet

Le Principal

à l'attention de Mesdames et Messieurs les Parents
d'Élèves des classes de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}.

Dossier suivi par
M. NOËL
Principal

Madame, Monsieur,

Mme PETILLON
Secrétaire de direction

Je vous remercie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier réinscription de votre enfant pour la rentrée 2023-2024 au Collège "LE HAUT GESVRES" de TREILLIÈRES.

YN/DP/2022-2023

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

10 rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES

Pour votre propre vérification des pièces jointes, merci de bien vouloir cocher les cases correspondantes :

- La fiche de synthèse jointe, complétée et sur laquelle vous aurez porté, **en rouge**, les modifications,
- La fiche d'urgence, jointe, pour la prise en charge des soins d'urgence, dûment complétée,
- Une **photo d'identité** - récente - format 3,4 cm x 4 cm - de l'élève portant au verso ses nom et prénoms,
- Relevé d'Identité Bancaire à fournir obligatoirement** : son oubli entraînera un non remboursement lors du versement des bourses (pour les excédentaires), d'un éventuel trop versé lors de l'organisation de voyages, la demi-pension (lors d'absences) etc...
- Un chèque de 5.00 € - pour un enfant, 4.00 € pour le deuxième, 3.00 € pour le troisième - pour l'adhésion facultative au Foyer Socio Educatif (à l'ordre du Foyer Socio Educatif).
- Un chèque facultatif pour un don au Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) afin de soutenir les projets et participer à un fonds de solidarité pour des élèves (montant libre) MERCI pour le FOYER.

Téléphone
02.28.07.92.92
Fax
02.28.07.92.93
Mél
ce.0442418P
@ac-nantes.fr

Site web
<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

**UN ASSISTANT D'EDUCATION PASSERA MI-JUIN
RÉCUPERER CES PIÈCES,
PRÉALABLEMENT MISES DANS UNE GRANDE ENVELOPPE
PORTANT LE NOM ET LE PRÉNOM DE L'ÉLÈVE**

Dans le cas d'un déménagement ou d'un changement d'établissement scolaire, merci de bien vouloir faire **une demande manuscrite d'exeat, à transmettre au secrétariat de direction**. Sur cette demande vous n'omettez pas d'y faire figurer le nom et l'adresse du futur établissement d'accueil afin que nous puissions faire suivre le dossier scolaire de votre enfant.

Sachant que, comme dans tous les établissements scolaires publics, les exeats ne sont imprimés qu'en fin d'année scolaire (au mieux la dernière semaine de cours). Celui concernant votre enfant ne **vous sera remis qu'après la remise, en bon état, des manuels scolaires, des livres empruntés au CDI, et, si la famille est en règle avec la caisse de l'établissement pour le paiement de la demi-pension.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Situation
de déménagement
⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒



web